

L. P. BOIVIN,

Coin des Rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT,

Vis-à-vis l'ancien Palais de Justice,

Montréal.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour les informer qu'il a transporté son Magasin à l'endroit ci-dessus, où il espère rencontrer le même encouragement dont on l'a honoré jusqu'à présent.

Son Assortiment de Bijouterie consiste en :

Montres en Or, en Argent, à Patentes et à Cylindre, pour Dames et Messieurs,
Chaînes de col en Or pour Dames,
Gardes en Or pour Montres,
Ciclos, Cachets, Rubans, Chaînes courtes en Or et Acier pour Montres,
Bagues de toutes espèces, Joints de mariage, etc.,
Épinglettes de goût en grande variété,
Bracelets en Cheveux et en Or, Peignes en Argent, Ornaments de col pour Dames,
Soutiens en Écaille, en Perle, en Email,
Boîtes à Cartes en Argent, en Nacre et en Écaille,
Bourses en Soie, avec ornements en Acier,
Bijoux de Dames, en Acier,
Lunettes en Or, Argent, Acier et Écaille,
Boîtes pour du Fantaisie,
Pendules de diverses espèces,
Coutellerie fine, etc., etc., etc.

— AUSTI, —

Lanternes pour passages, Transparentes pour chaises,
Miroirs assortis, Paniers français de Fantaisie, une grande variété de Tapisseries, Parfumerie française et anglaise, Cannes assorties, Chapelets, Médailles et Crucifix en argent et en métal, et une grande variété d'objets dans sa ligne et d'objets de Fantaisie.
Montréal, mars 1848.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ et le BUREAU DU SECRÉTAIRE sont maintenant ouverts chez M. GEORGE SURPAIN, Grénétier de la Société, No. 25, rue Notre-Dame vis-à-vis du Bureau du Conseil de la Ville.

HEURES DE BUREAU. — Depuis dix jusqu'à une heure; durant ce temps le Secrétaire se tiendra généralement au Bureau.

Montréal, 1er juillet 1848.

CONDITIONS DU JOURNAL.

Ce journal paraît vers le premier de chaque mois et contient 32 pages de matières.

Le prix de la souscription est par année de CINQ CHELINS.

Les frais de poste sont à part.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

La souscription doit être payée dans les SIX premiers mois; autrement, au lieu de CINQ CHELINS, ce sera UN CHELIN de plus par chaque mois de retard.

Les souscriptions doivent être adressées au "Secrétaire de la Société d'Agriculture du Bas-Canada."

Toutes communications, lettres, etc., destinées au Journal Français d'Agriculture, doivent être adressées (franches de port), à l'Éditeur du JOURNAL D'AGRICULTURE (partie française), Montréal.

AGENTS.

A. Archambault, Ecr. Varennes.
Hon. F. X. Malliot, Verchères.
A. C. Cartier, Ecr. St. Antoine.
A. Vandanaigue, Ecr. Belœil.
M. Cordellier, Ecr. St. Hilaire.
Paul Bertrand, Ecr. St. Mathias.
C. Sheffer, Ecr. N.P. Chambly.
Mr. J. B. Bourgué, St. Danias.
Dr. Consigny, St. Césaire.
Dr. De la Bruère, St. Hyacinthe.
Mr. Cadien, St. Simon.
Mr. Gendreau, J. P. St. Pie.
Mr. Blanchet, La Présentation.
Dr. Smallwood, St. Martin, Isle Jésus.
Mr. J. T. Brousseau, Québec.
McLaren, Ecr. Murray Bay, Saguené.
Mr. J. Dwyer, St. Paul, Abbotsford.
Robt. Richie, Ecr. Bytown.
Major Barron, La Chute.
L'éditeur du Star, Woodstock, H. C.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

DES

MÉLANGES RELIGIEUX,

Coin des Rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH CHAPLEAU,

IMPRIMEUR.